

## COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 06 FEVRIER 2012

**ETAIENT PRESENTS :** Mmes et Mrs SALLIOU P. (Maire) - LE FOLL M. - DEREAT JY. DURAND A. – FREMONT L. - HENRY B. – THOMAS D. (Adjoint) - ANGER M.- BOULANGE F. - CREEL G. - GUENNIC MT. –JONET S. – LE BAIL J. - LE VEZOUET JP. - MORICE Y.- RINFRAY B.

### **ABSENTS EXCUSES :**

Mme MABIN B. qui donne pouvoir à M. CREEL G.

### **ABSENTS :**

M. JACOB JL

M. LE GUILLOU G.

Mlle MARTIN E.

M. MORISSEAU Mickaël

M. Loïc FREMONT a été nommé secrétaire de séance.

Avant de débiter la séance de conseil, M. Pierre SALLIOU demande d'observer une minute de silence à la mémoire de M. Morgan LE BARS, fils de Mme Nadine LE BARS, employée au service administratif de la mairie décédé dernièrement.

M. Pierre SALLIOU invite le conseil à visionner un diaporama élaboré par M. Loïc FREMONT, suite à la visite au Sénat de la Commission Municipale des Enfants. Les enfants présents au conseil remercient vivement le Maire et la municipalité de les avoir conviés à cette visite. M. Pierre SALLIOU, M. Jean-Yves DEREAT, Mme Brigitte RINFRAY, Mme Annick DURAND présents à cette journée notent l'excellent accueil reçu par M. Yannick BOTREL et M. Jean-Yves LE CAM, Sénateurs et les remercient chaleureusement.

M. Jean-Yves DEREAT précise que les photos de cette journée sont également visibles sur le site internet de la commune et remercie M. Loïc FREMONT pour cette prestation.

### **I. Approbation du PV de la dernière séance**

M. Pierre SALLIOU demande s'il y a des observations à formuler concernant le conseil du 19 décembre 2011. Aucune observation n'est faite, le PV est adopté à l'unanimité.

## **II. Dossiers DETR 2012**

### **Plateau multisports.**

M. Jean-Yves DEREAT explique que la commune envisage de créer un plateau multisports situé près de l'école du Croissant avec une piste de rollers, des jeux pour les enfants, la création d'un circuit VTT. Actuellement, existent déjà 2 courts de tennis, un parcours de santé, une aire de pétanque, le terrain de foot du Croissant avec un vestiaire.

Ce projet a été élaboré par la commission travaux, les services techniques et la participation de la commission municipale des enfants.

M. Bernard HENRY ajoute qu'actuellement les courts de tennis sont très fréquentés, du fait que l'utilisation est gratuite. Il précise que l'endroit actuel est un lieu de rencontre.

M. Marcel LE FOLL informe que ce projet est estimé à 70 220 €HT. Le montant de la DETR s'élèverait à 30 % soit : 21 066 € Ce projet devrait être réalisé à la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2012.

### **Vestiaires du stade du Rucaër**

M. Joël LE BAIL informe que la commune projette de construire des vestiaires au Rucaër d'une superficie de 243 m<sup>2</sup>. Il précise qu'une visite de vestiaires similaires a été faite à Trégonneau et Langoat. Actuellement, il existe 2 vestiaires distincts de 25 m<sup>2</sup> chacun. Ces locaux ne répondent plus aux normes en vigueur actuellement. Le terrain de foot est utilisé par l'AS PABU, En Avant de Guingamp pour un entraînement quotidien, le stade Charles de Blois, la gendarmerie, les pompiers et l'hôpital..

M. Pierre SALLIOU ajoute que ce projet répond à une attente de l'AS PABU, créée depuis 1975.

M. Yves MORICE demande si les actuels vestiaires seront rasés. M. Joël LE BAIL lui répond par l'affirmative.

M. Jean-Yves DEREAT rajoute qu'il faut un minimum de confort, ce projet a un concept évolutif.

M. Marcel LE FOLL précise que ce projet est estimé à 219 500 €HT, le montant de la DETR s'élèverait à 43 900 €soit 20 %. Le projet pourrait se réaliser au 4<sup>e</sup> trimestre 2012. M. Marcel LE FOLL précise qu'une demande de subvention sera faite auprès de la ligue de football.

### **Sécurisation et réfection de la route du moulin accès camping Milin Kerhré**

M. Loïc FREMONT explique que depuis 2011, le camping de Milin Kerhré a été racheté par un couple franco-anglais : M. et Mme Jonathan LOW. Ils ont également acheté le moulin et ses dépendances. Ces derniers ont de nombreux projets : remise en état de la roue du moulin,

restauration des canaux d'écluse.. M. Loïc FREMONT précise que le camping est une chance pour le Pays de GUINGAMP. La réouverture est prévue le 01 avril prochain. Pour y faciliter l'accès, la commune envisage de refaire la chaussée, d'une longueur totale de 450m, avec création de deux points de croisement et aménagement d'une placette de retournement.

M. Marcel LE FOLL indique que les travaux sont estimés à 44 660 € HT. Les travaux devraient être réalisés au 2<sup>e</sup> trimestre 2012, dans la continuité des travaux d'assainissement.

M. Loïc FREMONT précise également que la commune a fait un gros effort au niveau de la signalétique du camping.

M. Pierre SALLIOU rajoute que Guingamp Communauté s'est engagée à refaire l'assainissement en totalité et la commune, avec la vente du moulin s'engage à refaire la chaussée.

A l'unanimité, le conseil municipal autorise le maire à déposer les dossiers de DETR pour les projets précités.

### **Sécurisation du carrefour du Croissant**

M. Pierre SALLIOU informe qu'une réunion de présentation du projet par le Cabinet A&T OUEST s'est tenue le 31 janvier en présence des élus et des riverains. Le coût est estimé à 86 000 €. M. Jean-Yves DEREAT ajoute que les riverains sont satisfaits de la prochaine réalisation de ce giratoire.

### **III. Guingamp communauté : convention de concertation en matière d'aménagement et d'urbanisme.**

Mme Annick DURAND informe que cette question a déjà été étudiée au conseil du 19 décembre dernier. Le projet de convention porte sur les opérations d'urbanisme de nature industrielle, commerciale, artisanale ou tertiaire...

M. Yves MORICE précise que Guingamp Communauté demande l'approbation d'un projet de convention en matière d'urbanisme de 2010 à 2015. Or, nous sommes en 2012. Il précise qu'il votera contre. M. Loïc FREMONT précise que cette période fait référence au PLH de Guingamp Communauté adopté le 26 mars 2010.

M. Gérald CREEL lors du dernier conseil avait émis de nombreuses questions par rapport à la signature de cette convention et attend les réponses.

M. Pierre SALLIOU demande que les échanges avec Guingamp Communauté soient plus transparents.

Après un large débat, M. Pierre SALLIOU soumet au vote ce projet de convention. Le conseil municipal, moins 3 abstentions (M. JP LE VEZOUET, Mme F. BOULANGE, M. G.

CREEL), une voix contre (M. Y. MORICE) approuve la signature de cette convention avec Guingamp Communauté.

#### **IV. Autorisation engagement liquidation et mandatement des dépenses d'investissement.**

M. Marcel LE FOLL explique qu'il est demandé au conseil d'autoriser le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement à hauteur de 211 000 € jusqu'au vote du budget primitif.

A l'unanimité, le conseil approuve cette disposition.

#### **V. Régime indemnitaire**

M. Bernard HENRY explique que la commission du personnel s'est réunie le 03 février 2012. Certains agents ont demandé une augmentation de l'IAT. La commission a décidé une augmentation de 30 € à compter du 01 mars prochain. M. Bernard HENRY précise que l'octroi de chèques déjeuner a déjà été accordé le 01 octobre dernier avec une participation de la commune de 1.25 € par ticket.

A l'unanimité, le conseil municipal donne un avis favorable à cette mesure à compter du 01 mars 2012.

M. Pierre SALLIOU informe que le poste de responsable de bibliothèque va être pourvu prochainement en remplacement de Marina MAHE, partie à Hillion. De plus, Mme Nadine LE BARS actuellement en arrêt maladie va être remplacée.

#### **VI. Marché de travaux école du Croissant – approbation**

M. Marcel LE FOLL explique que la commission d'appel d'offres s'est réunie le 30 novembre 2011 pour examiner les offres reçues dans le cadre de l'appel d'offres pour les travaux d'extension restructuration de l'école du Croissant. Cette commission s'est à nouveau réunie le 22 décembre 2011 pour une étude du rapport d'analyse faite par le cabinet d'architecte.

Le 16 janvier 2012, a eu lieu un classement des offres, ci-joint récapitulatif des entreprises retenues par la commission d'appel d'offres :

RECAPITULATIF TRAVAUX ECOLE DU CROISSANT			
2	TERRASSEMENT VRD	HELARY	28 578.95 €
3	GROS OEUVRE	LACHIVER	158 720.36 €
4	CHARPENTE OSSATURE BARDAGE BOIS	LE MARCHAND	8 564.03 €
5	COUVERTURE ETANCHEITE	DENIEL	34 952.17 €
6	DOUBLAGE ISOLATION	A.C ISO	34 500.00 €
7	PLAFONDS SUSPENDUS	GUIVARCH	18 000.00 €
8	MENUISERIES EXTERIEURES ALU	FRABOULET	29 734.20 €
9	MENUISERIES INTERIEURES BOIS	BIDAULT	38 819.30 €
10	PEINTURES	MEVEL	20 200.49 €
11	REVETEMENT DE SOLS	JEZEQUEL	48 000.00 €
12	PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC	LE BIHAN	69 000.00 €
13	ELECTRICITE COURANTS FORTS ET FAIBLES	AM ELEC	35 500.00 €
15	SERRURERIE	LE HOUERFF	3 268.90 €
<b>TOTAL</b>			<b>527 838.40 €</b>

M. Marcel LE FOLL informe que les travaux avaient été estimés à 500 000 €. Ainsi, une subvention de contrat de territoire avait-elle été demandée sur cette base.

M. Marcel LE FOLL précise que les travaux devraient commencer aux vacances de Pâques.

## VII. Questions diverses

### DIA Lotissement du Chemin Vert

M. Pierre SALLIOU informe que la mairie vient de recevoir la DIA concernant les terrains du Chemin Vert, propriété actuelle de MS Construction. C'est la société SOFIAL qui est porteuse de projet de lotissement. La commune a été étroitement associée à ce projet et n'exerce pas son droit de préemption. M. Pierre SALLIOU souligne également la qualité des échanges avec cette société.

## **Association des parents d'élèves du Croissant**

M. Pierre SALLIOU informe qu'il a été sollicité par l'association des parents d'élèves du Croissant pour une avance de 2000 € pour permettre à 23 enfants de CM2 d'effectuer un voyage à PARIS. En effet, actuellement cette association connaît de grosses difficultés de trésorerie. M. Jean-Yves DEREAT précise qu'un nouveau bureau a été constitué.

A l'unanimité, le conseil municipal émet un avis favorable pour l'avance de 2000 € remboursables à l'association des parents d'élèves du Croissant.

M. Pierre SALLIOU évoque le débat qui a eu lieu à Guingamp Communauté au sujet de la ressourcerie. En effet, M. Pierre SALLIOU s'est opposé à l'augmentation considérable des coûts, notamment concernant la création de ponts levis afin de sécuriser le site. M. Loïc FREMONT précise qu'il faut déduire du coût des ponts levis celui des portails et le coût de l'alarme périmétrique qui ne serait pas installée.

M. Gérald CREEL corrobore les propos du maire. En effet, en commission environnement, les élus avaient manifesté leur opposition quant à ce projet de pont-levis. Il rajoute qu'il est nécessaire de sécuriser le site, mais les coûts d'exploitation n'ont pas été chiffrés.

M. Pierre SALLIOU évoque la commune nouvelle. Une réunion est programmée le 07 mars prochain, y sont conviés tous les membres des commissions. Des élus de PABU sont déjà inscrits à certaines commissions. M. Pierre SALLIOU demande si d'autres élus seraient intéressés. Aucun autre élu ne souhaite y participer. Il précise qu'aucun élu de la commune de Ploumagoar ne siègera à ces commissions.